

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 10 juillet 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017

2017 DJS 203 Attribution de la dénomination Althéa Gibson à un nouveau gymnase sis rue Gerty Archimède (12e).

**M. Jean-François MARTINS, Mmes Catherine VIEU-CHARIER et Hélène BIDARD,
rapporteurs**

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le vœu du groupe communiste-Front de Gauche relatif à la dénomination Althéa Gibson du nouveau gymnase dans le 12e arrondissement, adopté par le Conseil de Paris lors de sa séance des 7, 8 et 9 novembre 2016 ;

Vu le projet de délibération en date du 20 juin 2017 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution la dénomination Althéa Gibson à un nouveau gymnase sis rue Gerty Archimède (12e) ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement, en date du 26 juin 2017 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-François MARTINS, au nom de la 7e Commission, Mesdames Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission, et Hélène BIDARD, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

La dénomination Althéa Gibson est attribuée au nouvel équipement sportif en cours d'achèvement rue Gerty Archimède dans le 12e arrondissement

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is fluid and cursive, with the first name "Anne" and the last name "Hidalgo" clearly distinguishable.

Anne HIDALGO